

Questionnaire distribution

Vous n'avez pas encore votre bac ? Vous n'avez pas répondu au questionnaire ? Remplissez ce coupon et renvoyez-le au SICTOM Entre Monts et Vallées - ZA de Leygat - 43 190 TENCE ou téléphonez au **04 71 59 82 93** ou au **04 71 59 53 83**.

Vos coordonnées

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Tél fixe.....

Tél portable.....

Nombre de personnes au foyer :

Votre logement

Propriétaire

Résidence principale Résidence secondaire

Locataire (merci de mentionner les coordonnées du propriétaire)

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Tél.....

Votre choix :

Un bac : capacité au choix, en fonction de la composition du foyer

Modèles	80 litres*	140 litres	180 litres	240 litres	770 litres**
Sans serrure					
Avec serrure					

* 80 litres non disponibles équipés d'une serrure

** 770 litres : réservés aux professionnels.

Une carte : pour pouvoir déposer vos sacs d'ordures ménagères (capacité maxi 20 litres) dans un bac collectif à accès contrôlé (à demander en Mairie de votre résidence).

La carte (réservée en priorité aux résidences secondaires)

Motif de votre choix :



Quelques réponses à vos questions



Ma situation personnelle évolue. Que dois-je faire ?

Si vous déménagez ou si la composition de votre famille évolue, vous devez en informer le SICTOM (pour qu'il enregistre votre nouvelle situation) par téléphone au 04 71 59 82 93 ou au 04 71 59 53 83. Dans ce cas, le changement ou la reprise de votre bac est gratuit.

Où dois-je installer mon bac ?

Entre chaque collecte, votre bac doit être stocké chez vous. Pour les maisons éloignées du passage des camions, le bac individuel pourra être stocké à un emplacement dédié, et équipé d'une clé.

Si je dispose d'un bac à serrure, comment signaler au camion qu'il faut le collecter ?

Les bacs à serrure sont équipés d'un fanion signalétique. Lorsqu'il est mis en place, il signale au camion que le bac peut être collecté. Le fanion est équipé de manière à ce qu'il puisse être placé entre la cuve et le couvercle. Le SICTOM l'expliquera lors de la livraison.

Doit-on sortir le bac toutes les semaines ?

Vous sortez votre bac quand il est plein. Les véhicules de collecte passent une fois par semaine. Ils ne collectent que les bacs qui sont sortis, et pour les bacs à serrure seulement ceux qui ont le fanion en évidence.

Que se passe-t-il lorsque le jour de collecte prévu dans la semaine est un jour férié ?

Si le jour férié est un lundi ou un mardi, la collecte est reportée au MERCREDI.

Si le jour férié est un jeudi ou un vendredi, la collecte est avancée au MERCREDI.



Renseignements complémentaires ou réservation au SICTOM Entre Monts et Vallées
au Tél : 04 71 59 82 93, ou 04 71 59 53 83
ou par courrier – ZA de Leygat – 43190 TENCE
ou sur le site internet www.sictom-tence.fr,